

# COM (2013) 492 final

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2012-2013

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 5 juillet 2013

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 5 juillet 2013

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Proposition de règlement du Conseil** modifiant le règlement (CE) n° 2866/98  
en ce qui concerne le taux de conversion de l'euro pour la Lettonie

E 8459  
RESTREINT UE

*Ce document est disponible auprès du secrétariat  
de la commission des affaires européennes*